

Scandale des défibrillateurs : Les 8 erreurs qui condamnent les victimes d'arrêt cardiaque

Aix-en-Provence, le 27 mars 2025 - "**Zéro battement par minute**", le documentaire réalisé par Régis Michel, met en lumière les failles de la prise en charge des arrêts cardiaques en France. Avec un taux de survie de seulement **8 % - le plus bas d'Europe**, Locacoeur, spécialiste des trois premières minutes de l'urgence, livre **8 recommandations clés** pour inverser la tendance.

1. Un défibrillateur dysfonctionnel est un défibrillateur inutile

Sans maintenance et surveillance en continue, un DAE peut être hors-service au moment critique. La télésurveillance 24/7 est indispensable et devrait être une caractéristique présente sur tous les appareils.

2. Le premier témoin doit être accompagné

Seuls 15 % des Français se sentent capables d'agir face à un arrêt cardiaque. Stress, doutes, hésitations... Des décisions doivent être prises, par exemple : peut-on défibriller une femme enceinte ? La téléassistance et la géolocalisation sont indispensables pour aider à réagir vite et bien. Elles sont incluses dans les recommandations de l'European Resuscitation Council pour les défibrillateurs.

3. Le choix de l'emplacement d'un DAE est crucial

Un défibrillateur doit être accessible en permanence et placé en fonction des risques spécifiques. Il faut éviter de le placer en intérieur ou dans les lieux avec des heures d'accès limitées. Il n'est pas nécessaire d'installer un grand nombre de DAE, une analyse précise du secteur permet de définir la solution la plus efficace et adaptée.

4. La sécurité d'un DAE

Installer un DAE en extérieur peut susciter des inquiétudes liées aux risques de vol ou de dégradation. Pourtant, ces situations peuvent être maîtrisées grâce à la géolocalisation, qui permet de suivre l'emplacement du DAE en temps réel, et à la télésurveillance, qui assure un contrôle constant de son état.

5. La responsabilité des exploitants

Depuis la loi du 28 juin 2018, tous les exploitants de défibrillateurs automatisés externes (DAE) ont l'obligation d'enregistrer leurs appareils dans la base nationale GEO'DAE. Cette plateforme permet de centraliser les informations essentielles : localisation précise, modèle, état de fonctionnement et caractéristiques techniques.

Aujourd'hui, seul 30% des défibrillateurs sont effectivement déclarés. Certains exploitants ne sont même pas conscients de cette obligation, mettant ainsi en péril l'efficacité du maillage territorial des défibrillateurs.

- **Votre DAE est-il bien enregistré ? Les informations sont-elles à jour ?**
- **En cas d'urgence, sera-t-il visible et accessible ?**
- **Signalez-vous les défauts de votre DAE afin d'éviter qu'un témoin tente de l'utiliser sur une victime ?**

6. Il ne faut pas confondre vérification périodique, entretien et maintenance

La vérification périodique est obligatoire : elle consiste à vérifier le bon état du matériel et que son voyant d'état n'indique pas de défaut. Mais le contrôle du voyant d'état ne constitue pas une maintenance. De même que le changement des consommables n'est pas non plus une maintenance mais un entretien. La maintenance d'un défibrillateur est aussi obligatoire : devons-nous attendre que le défibrillateur serve à tenter de sauver une victime pour s'apercevoir qu'il est défaillant ?

Il est nécessaire de faire exécuter au moins une fois par an une maintenance préventive par un professionnel certifié qui vérifie le défibrillateur en profondeur pour en identifier les éventuelles faiblesses.

Ainsi tout exploitant doit se poser les questions suivantes :

- **Une procédure de vérification régulière a-t-elle été mise en place ?**
- **L'entretien est-il fait régulièrement ?**
- **La maintenance préventive par un professionnel certifiée est-elle assurée ?**

7. La responsabilité des fabricants dans la chaîne de survie

Les fabricants de DAE donnent-ils toutes les informations nécessaires pour choisir un équipement fiable et adapté ?

Avant de choisir votre DAE, posez-vous les bonnes questions :

- **Quel est le taux d'efficacité de votre défibrillateur ? Respecte-t-il les recommandations de l'ERC ?**
- **Quels sont les composants inclus dans la procédure d'autotest ?**
- **Des autotests quotidiens sont-ils possibles sans réduire la durée de vie de la batterie ?**
- **Le DAE utilise-t-il une pile interne (en plus de l'externe) dont la fin de vie au bout de 4 à 5 ans nécessite le changement de défibrillateur ?**
- **Quelles sont les capacités réelles de l'appareil ? Quelle est sa puissance ? Quelle technologie de choc ? Un circuit de décharge est-il intégré ?**
- **Le défibrillateur détecte-t-il les pacemakers ?**

Le manque de transparence limite le choix et compromet l'efficacité des défibrillateurs.

8. Choisir le bon prestataire pour vous équiper et assurer l'exploitation

Un défibrillateur ne doit pas être traité comme un simple produit à vendre. Le distributeur doit garantir un suivi régulier, une maintenance rigoureuse et un accompagnement durable. Il doit engager sa responsabilité.

- **Votre fournisseur assure-t-il un suivi réel et durable ? Est-il présent partout en France ?**
- **Dispose-t-il d'une assurance et engage-t-il sa responsabilité sur la maintenance ?**
- **Votre DAE bénéficie-t-il d'un suivi continu ?**
- **Qui veille à son bon fonctionnement et à la mise à jour des logiciels ?**

Le film de Régis Michel révèle une réalité alarmante : un manque d'engagement qui met des vies en danger. Défibrillateurs défectueux, absence de suivi, réglementation insuffisante... Autant de failles qui compromettent la survie des victimes. Face à cette situation, il est urgent d'agir car chaque défaillance coûte des vies.

A propos de Locacœur : Reprise en 2017 par Thibaut Antoine-Pollet, Locacœur est une PME située à Aix-en-Provence. Elle propose la location et la maintenance de défibrillateurs DAE (défibrillateurs automatisés externes) et d'équipements de premiers secours. Locacœur conserve la propriété des défibrillateurs installés chez ses clients et les télésurveille en continu pour garantir leur bon fonctionnement. L'entreprise offre également de la téléassistance ainsi que de la géolocalisation en temps réel lors de l'utilisation des appareils. Elle propose également des formations pour assurer une prise en charge optimale et une utilisation efficace des défibrillateurs.

Site web: <https://www.locacoeur.com>

Contacts presse :

Sarah MOINET

Responsable communication et marketing - communication@locacoeur.com - 06 79 65 03 70